

Le Président de la Palestine, S.E. M. Mahmoud Abbas, rencontre le Procureur de la CPI
ICC-OTP-20151030-PR1165



Aujourd'hui, vendredi 30 octobre 2015, le Procureur de la Cour pénale internationale (« CPI » ou « la Cour »), Mme Fatou Bensouda, accompagnée de représentants de son Bureau, a reçu la visite de Son Excellence M. Mahmoud Abbas, Président de la Palestine, et de sa délégation au siège de la Cour à La Haye, Pays-Bas. Cette réunion a eu lieu en marge de la visite officielle du Président Abbas au Royaume des Pays-Bas.

Se référant à la récente montée des violences en Israël et en Palestine, le Procureur a souligné le besoin de calme et de retenue de toutes les parties et pour la cessation des violences. Elle a souligné que des personnes innocentes ont été blessées et tuées des deux côtés, et a mis en garde contre une aggravation de la situation qui pourrait aboutir à la commission à grande échelle de crimes susceptibles de relever de la compétence de la CPI.

Le Procureur a, en janvier 2015, [ouvert un examen préliminaire concernant la situation en Palestine](#). Dans ce contexte, le Procureur a déclaré que son Bureau allait aussi examiner si les incidents nouvellement signalés constitueraient des crimes relevant de la compétence de la CPI, et à cette même fin, continuera à consigner les nouveaux cas de violence ou d'incitation à la violence qui pourraient se produire à l'avenir. Elle a averti que toute personne - quel que soit son camp - qui commet, ordonne, incite, encourage ou contribue de toute autre manière à la commission de crimes relevant de la compétence de la CPI est passible de poursuites soit au niveau national ou devant la Cour.

Le Bureau du Procureur de la CPI mène des examens préliminaires, des enquêtes et des poursuites à propos du crime de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre en toute indépendance et en toute impartialité. Il poursuit actuellement des enquêtes en: Ouganda; en République Démocratique du Congo; au Darfour (Soudan); en République centrafricaine; au Kenya; en Libye; en Côte d'Ivoire et au Mali. Il conduit également des examens préliminaires à propos des situations en Afghanistan, en Colombie, en Géorgie, en Guinée, en Iraq/Royaume Uni, au Nigéria, en Ukraine et en Palestine.

Pour de plus amples information sur l'examen préliminaire du Bureau du Procureur concernant la situation en Palestine, cliquez [ici](#).

OTPNewsDesk@icc-cpi.int

Source: Bureau du Procureur